

Lundi 15 décembre 2025, à 18 h 30
À l'école Louis-Philippe-Paré et par Teams

Étaient présents :

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Anaïs Chrétien	Enseignante
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Caroline Déry	Parent substitut
Madame Hélène Gauthier	Enseignante
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Monsieur Bruno Quesnel	Parent
Madame Lucie Raby	Enseignante
Madame Élisabeth Rufiange	Psychoéducatrice
Madame Marilou Vincent	Enseignante
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent

Étaient absents :

Madame Lamia Douadi	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Martin Labrosse	Technicien en éducation spécialisée
Madame Frédérique Sévérin	Élève
Madame Maïna Vaury	Élève

1. MOT DE BIENVENUE.

Après avoir constaté que les membres présents forment quorum, madame Nadia Bergeron, présidente, déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE JOUR.
CÉ-25-26-1403

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Edwin Antonio Villegas

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2025;
 - 3.2. Suivi du procès-verbal du 27 novembre 2025;
4. Parole du public;
5. Présentation des projets d'activités et de sorties (*document 2210*);
6. Compte-rendu de la rencontre du 9 décembre 2025 avec l'OPP;
7. Parole aux élèves;
8. Parole au personnel;
9. Parole au représentant du comité de parents;
10. Mot de la direction;
11. Mot de la présidente et correspondance;
12. Varia;
13. Levée de l'assemblée.

3. PROCÈS-VERBAL :

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2025. CÉ-25-26-1404

À la lecture du procès-verbal, les membres constatent qu'au point 7, 4^e point de l'énumération, les mots « dans le taxi » et « d'un membre du personnel » devraient être inversés.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Quesnel

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 avec la correction ci-dessus mentionnée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2025.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES (DOCUMENT 2210). CÉ-25-26-1405

Madame Martin Paquet présente le tableau des activités et sorties proposées par des membres du personnel et approuvées par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élisabeth Rufiange

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les activités et sorties présentées par la direction.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

6. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 9 DÉCEMBRE 2025 AVEC L'OPP.

Monsieur Quesnel fait un compte-rendu de la rencontre qui s'est déroulée le 9 décembre dernier avec quelques membres de l'OPP, ainsi que la responsable Madame Mellouli, à laquelle il a assisté en compagnie de Mesdames Bergeron et Martin Paquet. Les parents présents ont exprimé leur intérêt à participer aux différentes activités organisées par l'école lorsque cela est possible. Ils se sont dit impressionnés par le nombre de comités actifs et d'activités offertes à l'école. Ils ne souhaitent pas ajouter de nouvelles activités, mais plutôt apporter leur contribution à celles proposées, et ce, afin d'offrir une valeur ajoutée. Plusieurs d'entre eux sont parents d'élèves de 1^{er} cycle et souhaitent partager leur réalité avec d'autres parents.

Le calendrier des activités sera transmis à la responsable de l'OPP et l'offre d'une possible participation des parents sera transmise aux enseignants. Un sondage sera effectué auprès de ces derniers afin de connaître leurs besoins lors de l'organisation d'activités et de sorties.

Monsieur Quesnel assurera un lien entre l'OPP et les membres du conseil d'établissement.

7. PAROLE AUX ÉLÈVES.

Aucun élève n'est présent.

8. PAROLE AU PERSONNEL.

Madame Vincent aborde la fin de session du CAMEF dont elle avait parlé en début d'année. Les moniteurs doivent remettre leur compte-rendu sous peu.

Elle mentionne également la tenue d'une activité multidisciplinaire dont le produit final constitue une recette de biscuits en pots qui sera offerte aux parents pour Noël.

9. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Le représentant du comité de parents est absent de la rencontre.

10. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet annonce que l'organisation scolaire finale pour l'année en cours est positive, ce qui offre à l'école la marge de manœuvre afin de libérer quelques enseignants pour des travaux pédagogiques.

Elle souligne également les activités en cours à l'occasion de la semaine de Noël.

11. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE.

Madame Bergeron s'informe de l'avancée de Madame Rufiange quant au suivi de la formation obligatoire. Celle-ci indique l'avoir complétée.

Madame Bergeron note l'absence de Madame Douadi lors de deux rencontres consécutives. Elle communiquera avec cette dernière afin de connaître son intention ou non de poursuivre son mandat.

Aucune correspondance.

12. VARIA.

Aucun sujet n'est abordé.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Vincent propose la levée de l'assemblée, à 18 h 54.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet

Directrice

Nadia Bergeron

Présidente du CÉ